0442765S
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT NELSON MANDELA
10 RUE PIERRE VIDAL-NAQUET
44265 NANTES CEDEX 2
Tel : 0251728660

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 19
Quorum : 10
Nombre de présents : 11

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/09/2019
Réuni le : 01/10/2019
Sous la présidence de : Gwenael Surel
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

En application des dispositions de l'article R421-20,6°,d), du code de l'éducation, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés dont le montant n'excède pas les seuils fixés à l'article 28 du code des marchés publics et dont l'incidence financière est annuelle,dans la limite des crédits ouverts au budget ou par décision budgétaire modificative.

Pièce(s) jointe(s)

[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Surel
Prénom : Gwenael
Signé le: 03/10/2019 14:31:15

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.